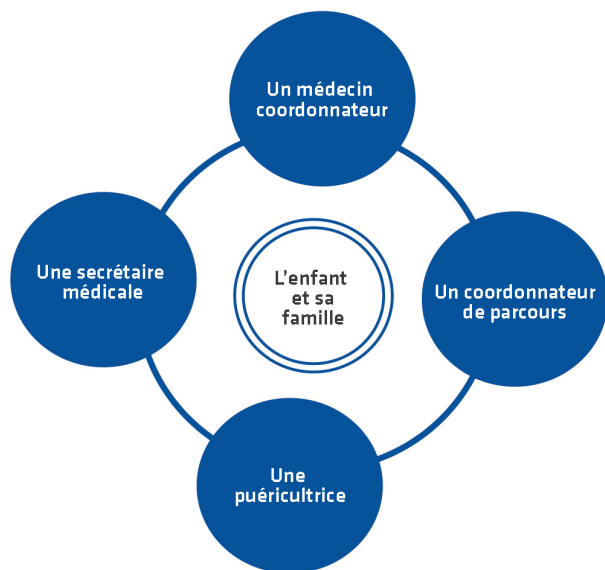


L'équipe

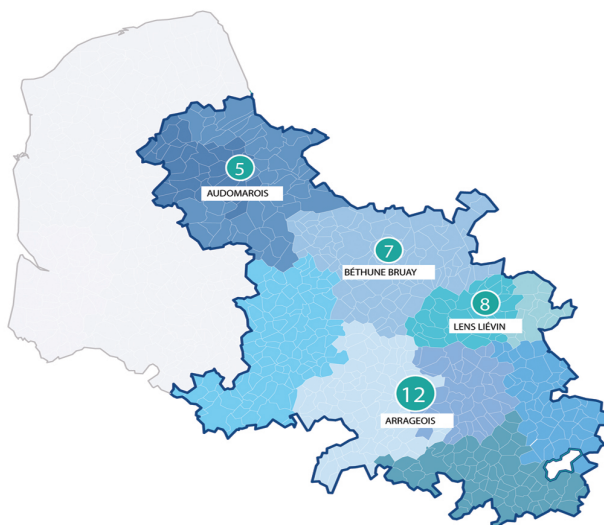
La Plateforme de Coordination et d'Orientation est constituée d'une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels qualifiés, expérimentés et formés, garantissant la qualité de l'accompagnement.



Environ **5%** des enfants de 0 à 6 ans sont concernés par les Troubles du Neuro-Développement

Plus d'informations sur www.pep62.fr

Notre implantation



Nous contacter

☎ 03 61 47 81 53

✉ pco62.interieur@pep62.fr

🕒 du lundi au vendredi de 9h00 - 12h00
13h00 à 16h00

📍 Centre Hospitalier d'Arras
3 boulevard Georges Besnier
62 000 ARRAS



PCO 62 Intérieur



**PLATEFORME DE
COORDINATION
ET D'ORIENTATION
POUR LES ENFANTS
DANS LE CADRE DU
REPÉRAGE DES TND**



Présentation de la PCO 62 Intérieur

Les Troubles du Neuro-Développement (TND) sont des troubles qui apparaissent dès l'enfance. Ils se caractérisent par une perturbation du développement cognitif et/ou affectif. Ils regroupent les troubles, du développement intellectuel, du développement de l'attention et des fonctions associées (mémoire de travail, contrôle exécutif...), des troubles d'acquisition du langage ou des coordinations (dysphasies et dyspraxies), mais aussi les troubles spécifiques des apprentissages scolaires du développement de la communication et des interactions sociales, (troubles du spectre de l'autisme).

Public accompagné

La plateforme accompagne les enfants de 0 à 6 ans, dans le cadre d'un parcours de bilan et d'interventions précoces, présentant des signes d'alerte dans leur neuro-développement :

- Communication
- Interactions sociales
- Acquisition du langage
- Coordinations

Nos missions

Procéder au diagnostic sans attendre afin d'éviter toute rupture de soins



Accompagner le parcours des enfants



Soutenir les parents dans l'aboutissement du projet de soins de leur enfant



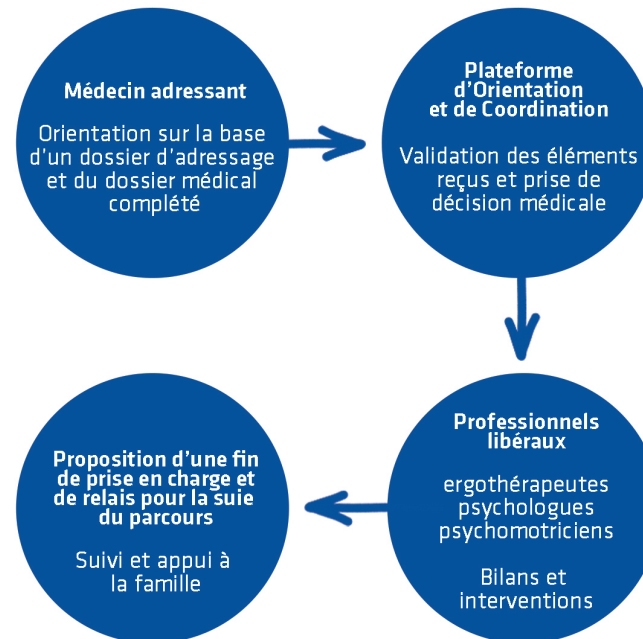
Vous êtes parents

Vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement adapté et coordonné ? L'orientation vers une plateforme est proposée à toute famille, lorsqu'un ou plusieurs signes d'alertes sont repérés. Elle contribue à l'amélioration du diagnostic et de l'accompagnement proposé à vos enfants.

Si vous avez des inquiétudes, il est nécessaire de contacter votre médecin généraliste, votre pédiatre ou tout autre médecin pour envisager une prescription.

Celui-ci transmettra votre dossier à la PCO 62 Intérieur qui étudiera votre demande avant de vous contacter si les conditions sont remplies.

Le parcours



Vous êtes médecin

Vous pouvez faire appel à la plateforme PCO 62 Intérieur, pour cela :

1

Remplir le "Guide de repérage des Troubles du Neuro-Développement chez les enfants" sur www.handicap.gouv.fr.

2

Le transmettre afin que la plateforme PCO 62 Intérieur étudie la demande.

Une réponse vous sera apportée sous 15 jours.

Vous êtes professionnels de santé libéraux

Vous souhaitez contribuer aux missions de cette plateforme, pour cela :

Solliciter le coordinateur de parcours via le secrétariat de la PCO 62 Intérieur afin de signer une convention de partenariat.

La plateforme, en fonction des besoins, financera les séances avec le soutien de l'assurance maladie.

